

Cfdt:

Orange disqualifiée :

Augmentations salariales : 0 pointé !

Mars 2024



LA CFDT NE POUVAIT PAS SIGNER L'ACCORD NAO 2024

Comme un symbole, l'entreprise proposait de signer l'accord NAO 2024 le 8 mars, journée des droits de la femme, tout en divisant par 4 le budget destiné à réduire les inégalités salariales !

Comme un symbole, l'entreprise annonce des résultats excellents et augmente le montant des dividendes, alors que dans le même temps, elle diminue de manière drastique l'enveloppe allouée à la NAO et propose d'exclure la moitié des salariés de toute garantie d'au moins une mesure collective !

Comme un symbole, l'entreprise annonce une forte baisse de la participation et de l'intéressement et, toujours dans le même temps d'autres entreprises comparables proposent à leurs salariés une véritable reconnaissance du travail réalisé !

La **CFDT** ne peut pas cautionner que les salariés soient les seuls « oubliés » du partage de la valeur et subissent ainsi une réelle baisse de leur pouvoir de vivre !

Cette injuste répartition des richesses doit être corrigée !

La **CFDT** se réserve la possibilité de s'engager dans toute action susceptible de ramener la Direction à la table des négociations et demande à rencontrer Christel Heydemann.